

LA CAILLE DES BLES (Coturnix Coturnix) :



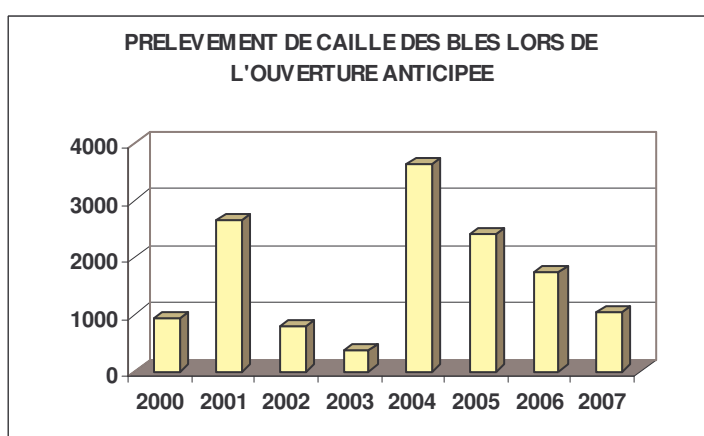
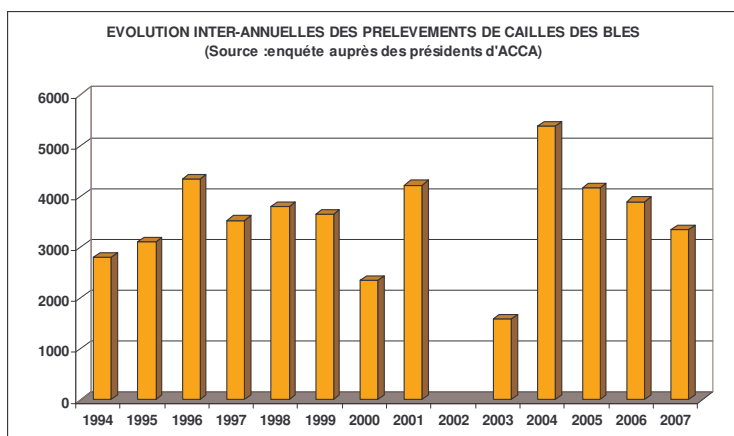
Caille des Blés

Photo : FDC Vendée

DIAGNOSTICS – ETAT DES LIEUX

Connaissance des prélèvements :

Les prélèvements totaux sont connus grâce à une enquête annuelle réalisée auprès des adhérents territoriaux. De plus pour la période d'ouverture anticipée (du dernier samedi d'août à la veille de l'ouverture générale), les chasseurs doivent tenir un relevé quotidien de leurs prises



On constate d'importante fluctuation des prélèvements suivant les années, fluctuations en grande partie dues aux conditions climatiques et à la précocité des moissons.

Globalement près de 50 % des prélèvements sont réalisés pendant la période d'ouverture anticipée de l'espèce.

A noter que la caille des blés est l'espèce de gibier naturel la plus prélevée par les chasseurs utilisant un chien d'arrêt.

L'analyse des 6375 carnets prélèvements individuels et communaux retournés à la FDC pour la saison 2006/2007 révèle que 7.4 % (476) des carnets mentionne le prélèvement d'au moins 1 caille des blés.

Le prélèvement moyen par chasseur ayant prélevé étant de 4.3 cailles

Prélèvement à la chasse de cailles baguées :

- 1 caille baguée le 11 mai 2005 en Italie prélevée le 27 août 2005 à Vergezac
- 1 caille baguée le 26 août 2001 en suisse prélevée le 08 septembre 2001 aux Vastres
- 1 caille baguée le 18 avril 2000 en Italie prélevée le 03 septembre à Landos

Nous sommes dans l'attente d'informations pour 4 autres cailles baguées tuées à la chasse en Haute-Loire.

Ces quelques données mettent en évidence, la fréquentation de notre département aussi bien en période de reproduction que lors de haltes migratoires.

Suivis réalisés :

- Dans le cadre d'un réseau national ONCFS/Fédération des Chasseurs, un suivi patrimonial des effectifs nicheurs de caille des blés est réalisé depuis 1994. S'agissant d'un suivi national indiciaire l'exploitation départementale des résultats est impossible.
- Jusqu'en 1998, réalisation d'un suivi des effectifs de mâles chanteurs sur trois territoires : 1ère semaine de juin à la 2ème de juillet, 1 circuit par semaine, écoute spontanée sans repasse au cours du parcours aller, écoute « provoquée » avec repasse femelle au cours du parcours retour

Gestion des espèces :

La période d'ouverture de la chasse de la caille des blés est possible depuis 2000 dès le dernier samedi du mois d'août.

La date de fermeture est fixée par arrêté ministériel au 20 février.

Au niveau départemental, la chasse est permise tous les jours de la semaine.

Gestion des espaces :

La mécanisation de l'agriculture, la diminution des surfaces cultivées en céréales, la précocité des moissons, le déchaumage rapide après les moissons, l'emploi d'herbicides et d'insecticides sont des facteurs défavorables à la caille des blés.

ORIENTATIONS – AXES DE GESTION

Connaissance des espèces :

- Tendre vers une meilleure connaissance des prélèvements :
 - Tableaux de chasse : l'enquête auprès des adhérents territoriaux sert actuellement de base à l'estimation des prélèvements, s'agissant de chasse individuelle, cela induit très probablement une sous estimation des prélèvements par les adhérents territoriaux. A terme, un retour des carnets de prélèvements individuels permettrait de pallier à ce problème.

- Poursuivre les suivis réalisés en partenariat avec l'ONCFS
- Mieux connaître la fréquentation de notre département en période de reproduction
- Mieux connaître la fréquentation de notre département en période de migration prénuptiale et post-nuptiale.

Gestion des espaces :

- En partenariat avec les instances agricoles, encourager les pratiques agricoles respectueuses de la petite faune sédentaire de plaine.
- Inciter et soutenir financièrement les territoires de chasse souhaitant réaliser des aménagements de territoire.

MOYENS À METTRE EN ŒUVRE PAR LA FDC

- ✓ Inciter au retour des carnets de prélèvement individuels.
- ✓ Dans le cadre d'un partenariat avec l'IMPCF, mettre en place sur un ou plusieurs territoires, un suivi particulier de l'espèce :
 - Suivi du nombre de mâles chanteurs
 - Baguage
 - Relevé biométrique sur des oiseaux prélevés à la chasse